



Vous aussi, entrez dans l'histoire du
Clos des amoureux...

Le Syndicat AOP Côtes d'Auvergne, IGP Puy-de-Dôme et Marc d'Auvergne
a le plaisir de vous convier le **5 juillet prochain** au cœur
de cette parcelle unique pour parrainer un cep et partager
une soirée exceptionnelle !

AU PROGRAMME :

17h00 : accueil des parrains et plantation des panneaux nominatifs dans la vigne
18h00 : verre de l'amitié suivi d'un repas et d'une animation musicale

PARLEZ-EN AUTOUR DE VOUS !

Réservation souhaitée avant le 21 juin
auprès de Malauray GRANGER
malauray.granger@cotesdauvergne.com - 04 73 44 45 19

« Une expérience vaut 1000 mots ! C'est pourquoi nous vous invitons à venir nous rejoindre le 5 juillet sur le coteau historique de l'AOP Côte d'Auvergne Chanturgue. Venez découvrir ou redécouvrir le charme de cette parcelle plantée en 2012 grâce à la première opération de parrainage et profiter d'un panorama exceptionnel sur la chaîne des puys et la capitale auvergnate. Vous y rencontrerez d'autres parrains mais également des professionnels de la vigne, dont Vincent Auzolle, le vigneron passionné auquel nous avons confié le fermage du Clos, ou encore des sommeliers. Ensemble, vous pourrez apprécier dans une ambiance festive et, nous l'espérons ensoleillée, la typicité du vin enfanté par ce Clos, Coup de cœur du Concours Départemental 2024, et participer à la valorisation du terroir volcanique auvergnat et du savoir-faire local. »

Gilles Vidal, Président de l'AOC Côtes d'Auvergne de la Fédération viticole du Puy-de-Dôme.

INFORMATIONS PRATIQUES :

- Évènement gratuit (hors boissons supplémentaires) accessible sous condition d'inscription et d'achat d'un cep (500 € pour 5 ans)
- Limité à 120 places
- Parking prévu place des Bughes à Clermont-Ferrand
- Navettes gratuites mises à disposition dès 16h30
- Votre premier carton de 6 bouteilles du Clos des amoureux vous sera remis sur place (1 carton/an pendant 5 ans)



L'abus d'alcool est dangereux pour la santé - À consommer avec modération